

Sujet : [INTERNET] POUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

De : Cris Hurzan

Date : 12/02/2020 14:55

Pour : pref-projet-andelys@eure.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

Dans le cadre du volet risque inondation, des études relatives aux bassins versant et sous-versant sont bien présentées au dossier d'autorisation « environnementale », mais ne me semblent pas suffisamment étayées voire demandent à être complétées dans leur globalité.

J'ai noté la présence d'un talus très escarpé et fortement décapé à l'Ouest du terrain. Précisez les mesures préventives de protection/consolidation envisagées pour éviter les conséquences désastreuses d'érosion des terres voire d'éboulement en cas de fortes pluies, qui pourraient entraîner des dégâts matériels ou des risques physiques dommageables, l'arrière du bâtiment se trouvant très proche du bord de ce talus.

merci.